



Signature de la première Charte de la Participation citoyenne

La Ville de Bruxelles a présenté et signé, ce vendredi soir, la première Charte de la Participation citoyenne.

La signature a eu lieu en présence des Bruxellois.e.s et des comités de quartier. Plus qu'un engagement, c'est la promesse d'une nouvelle méthode de travail participative avec les Bruxellois.e.s pour l'ensemble des projets menés par la ville. Des actions concrètes et un accompagnement sur-mesure sont proposés aux habitant.e.s et associations afin de plus et mieux les impliquer dans les prises de décisions de la ville.

Ce vendredi, Bruxellois.e.s et comités de quartier étaient accueillis dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville de Bruxelles pour la signature de la première Charte de la Participation citoyenne. Chacune des mesures de ce Plan d'actions concret a été présentée et débattue avec les citoyen.ne.s présents.

« La Ville de Bruxelles s'est engagée auprès des Bruxellois.e.s à donner un nouvel élan à la participation citoyenne. Les citoyen.ne.s veulent aujourd'hui être impliqués dans les projets qui se développent près de chez eux. On doit entendre cette demande et y répondre. C'est le projet de ville que nous menons avec le Collège. Chaque quartier doit être pensé avec les Bruxellois.e.s pour répondre au mieux à leurs besoins » insiste le Bourgmestre, **Philippe Close**.

La Charte de la participation de la Ville de Bruxelles a pour objectif de mettre à la disposition des Bruxellois.e.s une boîte à outils et des méthodes de participation innovantes. Trois grands axes d'actions sont privilégiés : co-construire la Ville de Bruxelles, impliquer les Bruxellois.e.s, et favoriser l'innovation sociale et citoyenne.

La Charte de la Participation citoyenne prévoit la mise en place de 11 actions concrètes à réaliser d'ici 2024 : des Conseils de quartier tirés au sort et paritaires, un dispositif participatif mobile, un nouveau droit d'initiative citoyenne, des facilitateurs de quartier, des appels à projets participatifs, des lieux d'innovation à disposition des Bruxellois,...

« Nous voulons construire Bruxelles avec les citoyens, sur base d'un dialogue actif et d'informations transparentes. Cette co-construction de la ville doit aussi pouvoir s'appuyer sur les les Bruxellois.e.s qui sont les experts de leur rue, de leur ville. Leur expérience quotidienne est précieuse tout comme le sont leurs idées pour répondre aux besoins des quartiers. La Ville de Bruxelles veut être leur partenaire privilégié dans la réalisation de leurs projets et la rencontre de leurs besoins. » conclut l'Echevin de la Participation citoyenne, **Arnaud Pinxteren**.

Contact :

Jérémie Spinazze, Porte-parole d'Arnaud Pinxteren, 0493 65 35 52.

Wafaa Hammich, Porte-parole de Philippe Close, 0484 87 06 61.